

Holtzemer

LA GAZETTE DE NOTRE VILLAGE



SEPTEMBRE 2023 **N° 60**



édito

Chères Holtzheimaises, chers Holtzheimois,

Dans notre commune, **l'été a battu son plein** depuis la fête de la musique, le bal populaire du 13 juillet, le Messti, sans oublier les mardis Apér'Holtz'Time et les diverses manifestations organisées par nos associations sportives.

Il n'en demeure pas moins que le début de l'été a été entaché sur notre territoire de la Métropole par des **violences urbaines** d'une rare intensité. Rien ne peut justifier ces actes dont sont aujourd'hui victimes, en premier lieu, nos concitoyennes et concitoyens.

Je condamne, avec la plus grande fermeté, ces comportements inadmissibles et inexcusables commis notamment à l'encontre des équipements publics et commerces et ai adressé tout mon soutien aux forces de l'ordre, aux sapeurs-pompiers et aux agents de la collectivité.

À une autre échelle, sur la commune de Holtzheim, notre aire de jeux a été dégradée et les incivilités sont nombreuses.

Et avec la violente attaque à la voiture bélier qui a visé le domicile d'un Maire, nous avons passé un cap supplémentaire sur l'échelle de l'absurdité et de la violence. Cette attaque suscite notre indignation et rassemble aujourd'hui élus et citoyens.

À l'occasion de cette rentrée, travaillons ensemble à la cohésion sociale à l'échelle de notre commune tout d'abord : nous nous réjouissons notamment d'une nouvelle classe à l'école élémentaire et de tout l'accompagnement qu'apporte le Relais Petite Enfance.

Je souhaite à chacune et chacun une belle reprise.

VOTRE MAIRE
Pia IMBS

ALBUM PHOTOS
de l'été 2023 p. 10-11

OUVERTURE D'UNE
NOUVELLE CLASSE
à l'école
élémentaire p. 13

BONGARD À L'HONNEUR
aux Trophées
Alsace Export p. 14

>> Et plus encore !



>> RETOUR SUR LE Conseil Municipal

DU 3 JUILLET 2023

au terme duquel il a notamment été :

- **Émis** un avis favorable sur le projet de Plan de Protection de l'Atmosphère 2023-2028 de l'agglomération strasbourgeoise et le projet de plan d'actions pour un chauffage au bois domestique performant sur le territoire de l'Eurométropole de Strasbourg, avec les réserves exprimées lors de la délibération.
- **Approuvé** le projet de rapport au Conseil de l'Eurométropole au sujet des projets sur l'espace public. Pour Holtzheim, il s'agit d'un ajustement pour les travaux d'assainissement de la rue de Wolfisheim, délibérés en décembre 2022 pour un montant de 190 000 € auquel il convient de rajouter 20 000 €.
- **Approuvé** l'échange de parcelles à titre gratuit entre la Commune de Holtzheim et les Consorts BERNHARD tel qu'énoncé ci-après : la Commune de Holtzheim cède 30.27 m² de sa parcelle cadastrée section 27 n°647 ; les consorts BERNHARD cèdent 30.27 m² de la parcelle cadastrée section 27 n°415.
 - **Et autorisé** Madame le Maire à signer l'acte notarié et tout autre document afférent à cet échange.
- Concernant le recensement de la population 2024,
 - **Décidé** que la fonction d'agent coordonnateur du recensement sera exercée par un agent communal fonctionnaire titulaire,
 - **Décidé** de découper la commune en 7 ou 8 districts (selon les consignes de l'INSEE) en raison de la construction de nouveaux logements depuis le dernier recensement,
 - Chargé Madame le Maire de procéder au recrutement de huit agents recenseurs vacataires,
 - **Décidé** de fixer leur rémunération comme suit :

1,35 € brut	Par formulaire « bulletin individuel » rempli
0,95 € brut	Par formulaire « feuille de logement » rempli
50 € bruts	Pour chaque séance de formation

- **Décidé** la création, à compter du 31 août 2023, d'un emploi permanent d'Éducateur de Jeunes Enfants à temps non-complet pour 12h hebdomadaires, pour le Relais Petite Enfance.
- **Autorisé** Madame le Maire à signer deux nouveaux contrats aidés, un pour le service technique et un pour l'école maternelle.
- **Décidé** d'allouer :
 - une subvention de fonctionnement de 300 € en faveur de l'Amicale de Pétanque,
 - une subvention exceptionnelle de 3 700 € en faveur de l'association Vogesia GR à titre de participation à l'acquisition d'un nouveau praticable de compétition homologué.
- **Autorisé** la mise place d'une ligne de trésorerie dans la limite de 200 000 € afin que la Commune puisse faire face à des besoins ponctuels.

Au 3 juillet 2023, le budget s'équilibre à 3 038 465 € en section de fonctionnement en dépenses et en recettes, et à 1 048 973 € en section d'investissement en dépenses et en recettes.

DU 28 JUIN 2023

Principaux points délibérés :

• L'alimentation comme levier de transformation

La stratégie alimentaire territoriale a été définie dans le cadre d'une large concertation avec les partenaires du territoire, accompagnée d'actions de mobilisation citoyenne.

Elle se décline ainsi en six axes :

- manger à sa faim :
 - proposer une alimentation saine, de qualité et durable,
- bien manger :
 - rendre l'alimentation de qualité accessible sans disparité,
- produire durablement :
 - accompagner l'agriculture face aux défis de demain,
- produire autrement :
 - favoriser la transition agricole et alimentaire,
- développer notre économie et notre culture :
 - renforcer nos filières et valoriser nos savoir-faire,
- ne rien gâcher : réduire le gaspillage alimentaire et favoriser l'économie circulaire.

• Le co-voiturage davantage encouragé sur le territoire

En parallèle de la mise en œuvre de la ZFE ou des voies réservées sur la M35, l'Eurométropole souhaite davantage inciter à la pratique du covoiturage.

Le premier jalon de cette stratégie consiste à déployer une plateforme numérique dédiée au covoiturage, à l'échelle du territoire de l'Eurométropole, afin de mettre en relation des

usagers et ainsi faciliter leur partage réciproque de trajets motorisés. Cet outil informatique ne peut fonctionner sans une masse critique suffisante ; c'est pourquoi, sa promotion sera axée prioritairement vers les zones d'emploi du territoire et, notamment, les zones d'activités. Dans un second temps, il est prévu d'accompagner les usagers avec une incitation financière, en complément des dispositifs de l'État et du Fonds Vert.

• Un dispositif d'aide pour l'adaptation des logements

L'Eurométropole de Strasbourg soutient financièrement une partie des travaux permettant le maintien à domicile des personnes handicapées ou des personnes âgées à mobilité réduite. Ainsi, en complément des aides existantes, l'aide de l'Eurométropole représente 15 à 25% du montant des travaux retenus au titre du handicap dans la limite de 20.000 € HT.

L'Eurométropole participe financièrement pour deux types de travaux : les travaux d'aménagement des salles d'eau et les travaux d'aménagement et/ou de sécurisation des accès.

Afin de faciliter les démarches pour les citoyens, les demandes d'aides sont centralisées par la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH). Celle-ci coordonne les différents financeurs qui rembourseront les bénéficiaires une fois les travaux réalisés.

>> VERS UN PLAN de mobilité douce



L'association des entreprises de la Zone d'activités de Holtzheim / Wolfisheim a reçu les représentants de l'Eurométropole en charge de mettre en place un plan de mobilité douce.

Un programme leur a été proposé qui a fortement intéressé les entreprises de notre commune. Il s'agit du programme OPTIMIX, le facilitateur de mobilité.

Qu'est-ce qu'Optimix ?

Du diagnostic au plan d'action, Optimix est une démarche d'accompagnement des entreprises, associations et administrations de l'Eurométropole de Strasbourg dans l'élaboration d'un plan de mobilité employeur* et/ou dans la préparation des NAO (Négociations Annuelles Obligatoires).

Optimix propose une offre de service globale, pour traiter des questions relatives à la mobilité domicile-travail.

Elle s'articule autour de 3 volets :

- Le conseil : sur la réglementation (droits et devoirs des employeurs / déplacements des salariés), sur les services de déplacements proposés sur le territoire, ...
- L'aide à l'organisation d'événements au sein de l'entreprise : forum de la mobilité, conférence, challenges, ...
- La mise à disposition d'une plateforme web qui permet de réaliser un diagnostic des déplacements des salariés en partant de la base de données Ressources Humaines de l'employeur (dans le respect de la RGPD), d'évaluer l'impact en termes de pollution de ces déplacements, de proposer des pistes d'actions, ...

Cadre réglementaire

Pour rappel : Un Plan de mobilité employeur* est un ensemble de mesures dont l'objectif est de réduire l'impact environnemental des déplacements liés à l'activité de l'entreprise et des administrations, en particulier ceux des salariés. Ces plans visent à favoriser l'usage des modes de transport alternatifs à la voiture individuelle. Au 1^{er} janvier 2020, les entreprises accueillant plus de 50 salariés sur un même site doivent aborder le sujet de la mobilité dans leurs négociations annuelles obligatoires (NAO).

La loi de transition énergétique dispose que le plan de mobilité est transmis à l'autorité organisatrice de la mobilité (AOM) compétente territorialement. L'AOM territorialement compétente sur l'agglomération est l'Eurométropole de Strasbourg.

Comment bénéficier de l'accompagnement Optimix ?

Pour bénéficier de l'accompagnement Optimix il suffit de :

- signer une convention partenariale qui liste un ensemble d'engagements réciproques entre l'Eurométropole de Strasbourg et la structure signataire,
- nommer un référent mobilité Optimix qui sera l'interlocuteur privilégié de l'Eurométropole de Strasbourg.

L'accompagnement Optimix est entièrement gratuit.

Les entreprises qui souhaitent participer au plan peuvent contacter la mairie.

>> RASSEMBLEMENT DES ÉLUS ET DES CITOYENS devant les mairies en réaction aux violences urbaines et aux attaques des élus



Suite aux actes de dégradation d'une rare intensité et au climat de violence contre les élus, le conseil municipal de Holtzheim s'est réuni le lundi 3 juillet à midi sur le parvis de la mairie, en réponse à l'appel des Maires de France dont le **texte est livré ci-dessous** dans son intégralité. Vos élus de la commune de Holtzheim partagent complètement cet appel.

Appel des maires de France

Nous refusons que notre pays continue de sombrer dans le chaos. Nous refusons de regarder passivement les mairies brûler, les magasins pillés, des domiciles de maires attaqués, tous les Français victimes d'actes injustifiables de dégradations et de violences. Malheureusement, cette situation ne nous surprend pas et les maires de France alertent depuis des années sur la dégradation de notre société. Il faudra en tirer le moment venu toutes les conclusions en termes de politiques publiques nationales.

En attendant, nous enjoignons l'Etat, qui a la responsabilité du maintien de l'ordre et dont la vocation est de protéger la société, de rétablir la sécurité par tous les moyens opérationnels et en droit dont il dispose.

La mort d'un jeune homme tué à Nanterre mardi dernier a soulevé une grande émotion. La justice s'est saisie le jour même de l'affaire et a ouvert une enquête.

Depuis cette date, partout sur le territoire national, nous faisons face à un cycle inouï de violences, que rien ne peut justifier et qui trahit cette légitime émotion en la transformant en une délinquance de droit commun.

Malgré l'intervention des forces de l'ordre et des pompiers, des familles sont mises en danger et doivent être évacuées. Leurs biens personnels sont détruits. Des commerces et des entreprises voient leurs locaux pillés et incendiés. Des maires sont menacés, injuriés ou frappés. Les bâtiments communaux sont saccagés.

Ces actes de violence d'une minorité sont inacceptables et pénalisent en premier lieu l'ensemble des habitants.

Par la dégradation des bâtiments publics, ils empêchent les services publics de fonctionner au service de la population.

Par les destructions d'écoles et de bibliothèque, ils sabordent les outils d'accès à la connaissance, à l'éducation et à la culture, donc à l'égalité des chances.

Par l'effet délétère des images et des réseaux, ils renforcent la stigmatisation des quartiers et des autres habitants.

Par les violences contre les élus, ils attaquent le cœur de notre démocratie. Cette dérive des comportements n'a aucune issue et ne fera qu'aggraver les difficultés que leurs auteurs prétendent dénoncer. La violence n'est jamais une solution.

Les maires sont profondément attachés à l'unité et à la cohésion de notre pays : ils y contribuent chaque jour en agissant au plus près des citoyens. Ils observent avec consternation le déchaînement de violence qu'impose au pays une minorité agissante. Mais, ils ne s'y résignent pas et sont résolus à s'y opposer.

Les Maires de France appellent donc d'abord l'Etat à rétablir l'ordre républicain : c'est sa responsabilité pleine et entière. Il ne peut y avoir de justice sans ordre. Les maires de France appellent ensuite à une mobilisation civique de la société pour le respect de la République et de la France. Chacun doit y prendre sa part sans la responsabilité et le calme pour que le dialogue puisse reprendre.

À nous, maires, il appartiendra de tirer lucidement les leçons de cette crise, d'en décortiquer les ressorts profonds, de retisser les liens brutalement rompus et inlassablement de construire la cohésion dont notre Nation a tant besoin.

Vive la République, vive la France.



>> INFORMATION DE nos partenaires de Willstätt



Après 7 années passées à la commune de Willstätt, comme Directeur principal de l'Administration, à la mairie de Willstätt, notre ami et membre du Comité de Jumelage, **Herr Andreas LEUPOLZ**, quitte ses fonctions pour prendre la direction de la commune de Stutensee (25.000 habitants). Mercredi 27 juillet, c'était son

dernier Conseil puis, jeudi 28 juillet, une réception en petit comité était organisée à la mairie de Willstätt autour d'un barbecue.

Durant toute sa présence comme directeur principal, Andréas a toujours aidé et soutenu l'ensemble des initiatives proposées dans le cadre de notre Jumelage. *Nous souhaitons que ce nouveau challenge lui apporte autant de satisfactions que celles que nous avons partagées ensemble.*

Un grand merci. D'ici la fin d'année, **Frau Saskia OSCHWALD** prendra ses fonctions en remplacement de Andreas LEUPOLZ.

>> UN PEU D'ÉVASION à l'EHPAD



Durant l'été et pourquoi pas toute l'année, petits et grands sont invités à envoyer une **carte postale de leur destination de vacances à un résident de l'EHPAD.**

Cette attention toute particulière est accueillie avec le sourire par les personnes âgées, stimule les échanges, rompt la solitude et réveille des souvenirs de voyage, de vacances pour certains.

Cette idée est née durant le confinement par un groupe de cousins, âgés de 14 à 24 ans qui entendaient parler

des risques liés à l'isolement, à la rupture imposée avec le contact extérieur des personnes durant la crise sanitaire. L'action nationale « **une carte, un sourire** » avait rencontré un vif succès.

Aujourd'hui, nous sommes sortis de cette difficile période mais le besoin d'évasion, l'idée d'évoquer des contrées lointaines, ou juste d'échanger autour d'une belle image postale, apporte un moment de plaisir et de convivialité à la résidence et le passage du facteur est attendu avec émotion.

Adressez votre carte à l'EHPAD, 3 allée des Colombes.

Camille, l'animatrice saura faire voyager nos seniors dans leur imaginaire !!

Im Jüli sinn m'r mit de Médiathèque im Àlterheim g'sinn.

Pour lire l'article en français, flashez le QR code



S'Emilie, mit de Gej un d'Gitàar, un s'Dominique hàn, uf frànzeesch un elsassisch, bekànnti Lieder mit de Pensionnaires gsunge.

D'Aline un d'Catherine hàn d'Gschicht " Ich bin e beesi Frau " vum Pierre Kretz uf elsassisch vorgelase. Im laufe vun dere Gschicht, erfährt m'r warum d'Ulmer Thérèse so kräftig beànsprucht " e beesi Frau " ze sinn. Wàs Sie, in ihrem Lawe dezü gebroocht hett àm e scheene Dàà " d'Nootbrams ze zeje ".

Friejer hett d'Thérèse garn getàntz, sie hett Theater g'spielt, àwer dess isch friejer g'sinn.

Es bliewe ere numme noch Erinnerung, vor àllem bitteri, üsser sin Schaengele.

S'Büech isch zweisproochig, ze glicherzitt uf frànzeesch iwwersetzt.



>> OSEZ LE DON... le don du sang

Solidaire et active, l'équipe de bénévoles, jeunes et adultes, a réaffirmé son engagement pour organiser les 2 collectes du premier semestre 2023, soit le 20 avril et le 20 juin.



Ainsi le 20 avril, **38 personnes se sont déplacées pour effectuer ce geste vital et citoyen, dont 4 nouveaux donneurs.** Cette participation en nette baisse s'explique certainement par la période des vacances de printemps.

La collecte du 20 juin fut bien plus généreuse. **67 personnes se sont présentées, dont 5 nouveaux donneurs.** Accueillis chaleureusement par nos jeunes conseillers municipaux avant le don, ils ont pu apprécier la collation servie par les bénévoles après le prélèvement.

Remercions les partenaires locaux qui, par leur geste commercial, permettent de proposer une collation copieuse. En avril, une assiette froide de salades et son pâté en croute suivie d'un éclair fut proposée alors qu'en juin, une pizza de 3 variétés différentes et agrémentée d'une salade verte était servie, suivie d'une salade aux 3 melons en dessert.

La prochaine collecte est programmée jeudi 28 décembre de 17h à 20h. C'est une période où on prépare les bonnes résolutions, alors venez accompagné la première fois, l'appréhension sera moindre et vous pourrez goûter l'excellente « gemmessup » faite maison et préparée dans la bonne humeur par nos membres bénévoles.

Pour donner son sang il faut :

- Être âgé de 18 à 70 ans
- Peser au moins 50 kg
- Se sentir en bonne santé
- Se munir d'une pièce d'identité avec photo
- Ne pas venir à jeun et bien s'hydrater avant et après le don.

Vous êtes surement très nombreux à répondre à ces 5 critères, alors rendez-vous le 28 décembre au foyer Saint Laurent !





LE MOT de la Policière

Recrudescence des déjections canines sur les trottoirs : un petit rappel de la législation s'impose.

Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts, les espaces de jeux publics pour enfants, et ce par mesure d'hygiène publique.

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal.

En cas de non-respect de la réglementation, tout propriétaire qui ne ramasse pas les crottes de son compagnon à quatre pattes s'expose à une **contravention de 1^{ère} classe de 35 €**.

Faire preuve d'un peu de civisme, un geste simple qui permettrait à tous de marcher en toute tranquillité, regardant le paysage plutôt que le bout de ses pieds !

Les distributeurs de sacs à crottes.

Encore appelés bornes de propreté canine, les distributeurs de sacs à crottes sont en général **placés à l'entrée des espaces verts ou des passages fréquentés**.

Ils permettent aux propriétaires de chiens de se procurer de quoi ramasser les déjections de leur animal.

Ramasser ce n'est pas s'abaisser.

Pour vous accompagner, la commune vous met gratuitement à disposition :

- des poubelles avec distributeurs de sachets « Canipelle » - une quinzaine répartie sur le village,
- des sachets « Canipelle » à récupérer à la mairie.



>> UN POINT SUR LES travaux de rénovation de l'ancienne Ferme Adam

Les travaux de rénovation de la maison à colombages face à la mairie vont démarrer **début septembre**.

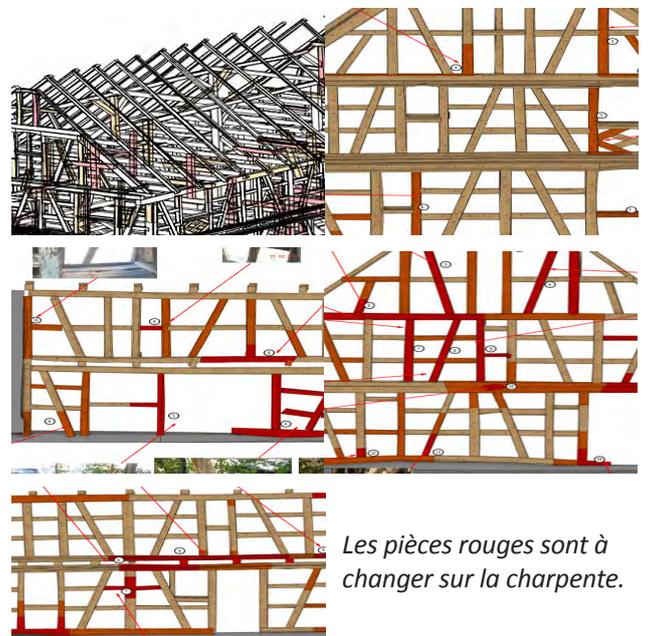
Dans un premier temps, cette structure sera entièrement démontée par une société spécialisée qui se situe à Barr. Elle se fera une beauté pour redémarrer une longue vie pour le plus grand plaisir des Holtzheimois et Holtzheimois.

Il faudra remplacer environ 40 % des poutres par de nouvelles en bois ancien. La charpente sera neuve et des fondations plus solides seront reconstruites à l'identique et à la même place.

La suite des travaux consistera à rebâtir une **maison traditionnelle** sur cet emplacement pour permettre aux futurs résidents de bénéficier d'un habitat confortable et aux normes actuelles.

Il sera composé de 4 logements de 2 pièces.

La structure en colombage rénové recouvrira **début 2024 cette nouvelle maison, afin de lui redonner l'aspect actuel d'une maison alsacienne**.



Les pièces rouges sont à changer sur la charpente.

>> LE BON USAGE DU chauffage au bois et la réglementation



Le gouvernement français, et notamment le Ministère de la Transition Écologique, se lance dans une nouvelle bataille : le remplacement des vieux systèmes de chauffage au bois. Car ces derniers présentent plusieurs défauts, notamment leur impact sur la santé et l'environnement.

Pour le gouvernement, l'objectif est de donner toutes les clés aux ménages, pour qu'ils n'aient pas peur de se lancer dans les rénovations et installer un nouveau dispositif au bois. En effet, les systèmes récents de chauffage bois (poêle à bois, chaudière biomasse, etc.) sont écologiques et économiques.

Dans le cadre de sa politique d'amélioration de la qualité de l'air, l'Eurométropole de Strasbourg soutient, depuis 2019, le renouvellement d'appareils de chauffage anciens (antérieur à 2002) ou de foyers ouverts par des appareils plus performants et moins polluants (flamme verte).

Il existe ainsi des aides pour aider les ménages équipés de vieux systèmes :

• MaPrimeRénov'

Il est possible de prétendre à MaPrimeRénov' pour remplacer votre chauffage au bois par un plus performant. Cette aide est **ouverte à tous les ménages** mais son montant est calculé en fonction des revenus, des travaux engagés et de votre lieu de résidence. Pour une chaudière biomasse, elle peut monter jusqu'à 10 000 €.

• La Prime Énergie Monexpert

Cette dernière entre dans le cadre des Certificats d'Économie d'Énergie (CEE). Elle permet de financer les travaux de rénovation énergétique. Cette aide s'adresse aux propriétaires ou occupants et concerne tous les foyers **vivant dans un logement construit depuis plus de deux ans. Elle est cumulable avec MaPrimeRénov'.**

• La prime Fonds air bois de l'Eurométropole de Strasbourg

Dans le cadre de sa politique d'amélioration de la qualité de l'air, l'Eurométropole de Strasbourg soutient, depuis 2019, le renouvellement d'appareils de chauffage anciens (antérieur à 2002) ou de foyers ouverts par des appareils plus performants et moins polluants (flamme verte). Cette aide d'un montant de 500 € peut être majorée jusqu'à 1 800 € en fonction de votre situation fiscale et être versée de manière anticipée.

L'aide s'adresse aux résidents de l'Eurométropole de Strasbourg, propriétaires de leur logement, y résidant et se chauffant principalement au bois (usage régulier du bois).

Pour plus d'informations sur le dispositif, les bonnes pratiques ou pour effectuer une demande en ligne, rendez-vous sur le site

chauffageauba Bois.strasbourg.eu

Que dit la réglementation ?

Des installations de chauffage mal installées, non vérifiées ou des conduits de cheminées bouchés faute d'avoir été ramonés sont très souvent à l'origine d'un début d'incendie, surtout durant la période hivernale.

Le ramonage des conduits de fumées est une obligation fixée par le Règlement Sanitaire Départemental. Il prévoit au moins deux ramonages par an pour les conduits de fumées en fonctionnement, dont un, en période de chauffe (trois ramonages par an pour les appareils collectifs). Le ramoneur qui effectue cette prestation remet un certificat de ramonage attestant de la vacuité du conduit sur toute sa longueur.

Les bons usages pour éviter les risques d'incendie et ne pas dégrader la qualité de l'air et les habitations voisines

- Ne pas utiliser de bois humide, peint ou vernis ;
- Éviter les bois résineux ;
- Faire ramoner le conduit de la cheminée par un professionnel deux fois par an ;
- Régler le tirage (un mauvais tirage entraîne une mauvaise combustion, formant un dépôt de bistre dans le conduit).



DATES ET HORAIRES DES PROCHAINES DÉCHÈTERIES MOBILES ET SPÉCIALES VÉGÉTAUX

>> DÉCHÈTERIE MOBILE :

lundi 11 septembre et mercredi 11 octobre de 11h à 19h

>> DÉCHÈTERIE SPÉCIALES VÉGÉTAUX :

mercredi 27 septembre et vendredi 27 octobre de 14h à 19h

À table avec... Brigitte



Septembre sera ensoleillé ! Pour se désaltérer et savourer les saveurs de l'été finissant, voici quelques **recettes de sirops** tels que les faisaient nos grands-mères. On peut aisément y associer les enfants pour la cueillette et la préparation. À boire dilué, avec ou sans alcool, pour accompagner une "Griesbapp" (bouillie de semoule) ou parfumer un yaourt, les usages sont nombreux tout autant que les fruits et baies que nous offre la nature à cette époque. Pour le reste, laissez faire votre créativité !

Sirop de framboises



Pour 1 kg de framboises 1 litre de vin rouge.
Mettre le tout dans une casserole avec couvercle et laisser reposer 3 à 4 jours en remuant de temps en temps.

Passer dans un linge pour récupérer le jus.
Pour un litre de jus, rajouter 1,5 kg de sucre.
Faire bouillir 2 minutes puis transvaser.

Sirop de fraises et de mûres



Nettoyer les fruits.
Ajouter un peu de sucre.
Mettre dans une casserole avec couvercle et laisser reposer 3 à 4 jours jusqu'à fermentation.

Passer dans un linge pour récupérer le jus.
Pour un litre de jus, rajouter 1 kg de sucre.
Faire bouillir quelques minutes.
Transvaser dans une bouteille.

Dame Nature vous propose également une recette de sirop de bouillon blanc (*alsacien : Wollblüem - allemand : Königskerze*) aux vertus médicinales. Il est sans doute l'un des plus anciens remèdes puisqu'on l'utilisait déjà au 1^{er} siècle avant Jésus-Christ. Également appelé Molène, Herbe de Saint-Fiacre, Cierge de Notre-Dame.

Sirop de bouillon blanc



1 grand bol rempli de fleurs de bouillon blanc - 1 kg de miel
Bien laver les fleurs en les laissant dans l'eau avec un peu de vinaigre.
Égoutter et mettre dans un saladier.
Faire bouillir 1 litre d'eau et verser sur les fleurs.
Laisser infuser pendant 30 minutes.
Filtrer l'eau et faire bouillir le jus recueilli avec le miel pendant 10 minutes en remuant bien jusqu'à ce que le liquide ait sa consistance sirupeuse.
Écumer la mousse et verser le sirop dans une bouteille.
Fermer hermétiquement.

>> Etat civil

NAISSANCES

WEISS Iris 16/05/2023

DÉCÈS

OTT Marie Rosalie 27/06/2023

MARIAGES

ALLEMANN Pauline et SCHAUB Benjamin 10/06/2023

APPASAMY Milena et HEITZ Vincent 15/07/2023

GRANDS ANNIVERSAIRES

80 ans

ANTHONIN Marie Simone 16/06/2023

WELTZ Jean-Pierre 03/07/2023

EHRET Albert 07/07/2023

85 ans

HEYD Raymond 16/06/2023

90 ans

IMBS Alice 08/06/2023

91 ans

WEISS Lucie 16/06/2023

92 ans

MULLER Marie Jeanne 19/06/2023

OTT Eugène 06/07/2023

95 ans

SUNDHAUSER Marie Hélène 22/06/2023

98 ans

WERSINGER Anne Marie 27/06/2023

GRANDS ANNIVERSAIRES

Noces d'Or - 50 ans de mariage

WEISS Noël et Simone 25/05/2023

LEDERLE Jean et Gabrièle 30/05/2023

BILLMANN Jean-Marie et Michèle 19/07/2023

GALINDO Paul et Waltraud 26/07/2023

Noces d'orchidée - 55 ans de mariage

MAETZ Jean-Marie et Simone 29/06/2023

LEDOUX Roger et Françoise 19/07/2023

Noces de Palissandre - 65 ans de mariage

HIRSCHNER Alphonse et Marie Jeanne 30/05/2023

MONSCHIN Marcel et Marie Célestine 18/07/2023



Grands anniversaires

Vous fêtez **un grand anniversaire**, 90 ans, 95 ans, 100 ans ou votre **anniversaire de mariage**, 50 ans, 55 ans, 60 ans...

Vous souhaitez la visite d'élus pour honorer cet événement. Contactez la mairie au **03 88 78 05 84** pour organiser cette rencontre.

Bienvenue aux nouveaux arrivants

Vous venez d'emménager sur la commune, nous nous en réjouissons.

Pensez à **passer en mairie** pour vous inscrire et accompagner votre installation. Vous serez accueillis par Nadia et Hélène.



De plus, le conseil municipal vous invite à une présentation de la commune : ses équipements publics, ses services, ses commerces et entreprises, ses associations. Venez vous renseigner et dialoguer avec les élus le **vendredi 15 septembre à l'Espace Marceau à 19h**.
Inscription souhaitée auprès de la mairie : 03 88 78 05 84 / mairie@holtzheim.fr

>> HOMMAGE aux Malgré-Nous de Holtzheim

Le 25 août 1942, l'occupant Nazi instaurait l'incorporation de force des alsaciens et mosellans dans la Wehrmacht.

Après l'annexion de fait, une nouvelle page douloureuse de l'Histoire de notre région s'ouvrait.

Les premiers partirent dès l'automne, suivis de milliers d'autres dont beaucoup ne revinrent pas, ensevelis en terre étrangère ou disparus, loin des leurs.

Ce vendredi 25 août, **la Maire Pia Imbs et des élus** ont honoré la mémoire de ces hommes, de leur histoire pour la porter, la faire connaître, reconnaître et la transmettre.

Une pensée pour toutes les femmes qui elles aussi se trouvèrent enrôlées de force dans des conditions indignes ainsi que pour toutes celles et ceux qui au péril de leur vie mirent en place des réseaux de passeurs.



Les prénoms de chacun ont été égrenés avant un ultime hommage en alsacien.

*Liewi Holtzemer Büewe un Manner,
Hitt sinn m'r doo um ejer Andanke zu ehre.*

Der Krieh hett ejeri Jugend g'opfert, ejer familli Lawe zerstert, ejeri Treim vernicht.

Ihr han b'stimmt efters mit heimweh àn Holtze gedankt un mànchi, sogàr g'àhnt das es ken Ruckkehr gibt.

Ihr rüeje witt vun d'Heim, vun de Fàmilli awer fir ewich, in un-seri Gedanke.

HELLO Summer

Été 2023



FÊTE DE LA MUSIQUE



FÊTE DES ÉCOLES
Vendredi 23 juin



ÉTÉ JEUNES
Initiation à la pêche
avec l'APPMA de Holtzheim



23^{ÈME} MARCHÉ AUX PUCES
organisé par l'amicale des sapeurs-pompiers de Holtzheim



MESSTI

ÉTÉ JEUNES
Sortie Paintball au Natura Parc de Brumath



ÉTÉ JEUNES
Initiation à la pétanque en partenariat
avec l'amicale de Pétanque



CINÉMA DE PLEIN AIR du 18 août
Près de 150 personnes étaient présentes



ÉTÉ JEUNES
Ateliers bricolage du vendredi



APER'HOLTZ'TIME,
LES APÉROS DE L'ÉTÉ



FÊTE NATIONALE DU 13 JUILLET



>> VIF SUCCÈS pour la fête de fin d'année des écoles



Les enfants des **écoles de maternelle et de l'élémentaire** ont fêté la fin de l'année scolaire le 23 juin 2023. Chaque classe avait préparé des chants, lesquels se sont tenus dans la cour de l'école élémentaire. Les élèves ont été chaleureusement applaudis.

À l'issue, les enfants et parents ont été invités par l'**association des parents d'élèves** à l'arrière de la salle de la Bruche pour participer à des jeux de kermesse. Le terrain verdoyant et ombragé était propice à cette fête. **Parents et enseignants** ont tenu les stands de jeux et la buvette.



Les participants à cette belle fête ont pu déguster des tartes flambées, des glaces, des popcorn et des barbes à papa. Tous les retours ont été très positifs, les enfants petits et grands ayant pu trouver leur bonheur parmi les nombreux jeux proposés : 20 jeux en bois, 15 jeux traditionnels de kermesse et deux structures gonflables.

Cette nouvelle édition de la fête des écoles a remporté un vif succès grâce à la participation de tous et aux nombreux volontaires présents. **L'APEEH les en remercie, de même que la Mairie pour la mise à disposition du terrain.**

>> 2 FÊTES pour la fin d'année au périscolaire !



Le 30 juin au soir, **les élèves du CM2** ont eu droit à LEUR fête !

Pour marquer dignement leur départ du périscolaire et la fin de leur cycle élémentaire, les enfants ont choisi le thème « **Bal de promo** » et ont opté pour un dress-code « *tenu de soirée* ».

Un apéro dinatoire et un DJ pour animer la soirée, tous les ingrédients étaient réunis pour une soirée réussie et mémorable.

Le lendemain, samedi 1^{er} juillet c'était la « **Fête du Péri'** » aux abords du parc municipal avec au programme :

- une structure gonflable de 20m sur laquelle les enfants ont pu courir, sauter, grimper et une autre avec des jeux d'adresse,
 - une structure « ventrigrisse » avec piscine à l'arrivée,
 - des jeux d'eau,
- ... et, pour rendre le moment convivial, un barbecue a été proposé pour un déjeuner dans la bonne humeur !



>> OUVERTURE D'UNE NOUVELLE CLASSE à l'école élémentaire

La rentrée se fera avec un effectif de **222 élèves et 9 classes** (*une ouverture de classe a été obtenue début 2023*). Notre école n'étant pas en capacité d'accueillir cette classe supplémentaire, elle sera hébergée **dans les locaux de l'école maternelle (classe de CP)**. À cet effet, un équipement neuf et complet a été installé (mobilier, tables et chaises pour enfants, bureau, armoires, tableau, ...).

Cette ouverture permettra de faire considérablement **baisser la moyenne du nombre d'élèves par classe** et nous pouvons nous en réjouir.

Pour **l'école maternelle**, la prévision d'effectif est de **115 élèves**, répartis sur 5 classes (3 classes de Petits/Moyens, une classe de Moyens/Grands et une classe de Grands).

>> RELAIS PETITE ENFANCE : Ciné-débat "Dans l'intimité du lien" à l'auditorium

Dans le cadre des actions de **soutien à la parentalité** et en partenariat avec la CAF, **le Relais Petite Enfance de Holtzheim, en collaboration avec la médiathèque**, propose une soirée ciné-débat autour du film réalisé par **Anne Jochum "Dans l'intimité du lien"**, **le mardi 19 septembre 2023, à 20h00, à l'auditorium**.

Rachel DIETRICH, coach en relations familiales et intimes, sera présente pour animer les échanges qui suivront.

Résumé du film :

« *La question du lien n'est pas fondamentale, elle est fondatrice.* » Sylviane Giampino.

Ce documentaire nous plonge au cœur de l'aventure humaine pour nous permettre de comprendre comment le lien d'attachement est essentiel dans le fait même d'exister et pour le devenir de l'enfant.

Avec ce film nous retrouvons le chemin des premiers liens. Comment ils se tissent entre ces

acteurs que sont l'enfant et l'adulte, comment ils permettent à l'enfant de gagner en sécurité et en confiance pour explorer le monde.

Les différents témoignages de spécialistes et d'adultes (jeunes et moins jeunes) nous invitent à nous arrêter sur la complexité des

liens et leur vulnérabilité. En effet, loin d'être figés, ils évoluent au cours de la vie et des circonstances, et notamment au moment de l'adolescence où ils sont souvent chahutés pour mieux venir vérifier leur solidité.

Ce documentaire puissant, intime, nous offre un véritable cadeau d'humanité : « *Quand vous êtes attentif à quelqu'un, vous prenez soin de lui. L'attention, c'est le liant.* » Patrick Ben Soussan.

Ouvert à tous. Inscription obligatoire auprès de la médiathèque au **03 88 78 82 26** ou par mail :

mediatheque@holtzheim.fr



>> LA POSTE DE HOLTZHEIM s'engage pour la biodiversité

La **PIC (Plateforme Industrielle Courrier) Strasbourg Europe** est engagée depuis des années dans une démarche globale liée à la **Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE)**.

Son directeur, passionné d'apiculture, a mis en place des ruches sur le site de Holtzheim.

« *Nous avons besoin d'un espace pour stocker le matériel pour l'entretien et le suivi de nos trois ruches. Nous avons proposé notre projet à la section Bois du lycée Couffignal de Strasbourg qui forme de futurs charpentiers,* » explique **Christian Come**, Directeur de la PIC.

Ce projet a motivé **les professeurs** qui, très vite, se sont engagés : « *Cette expérience a été enrichissante pour nous et nous a permis de travailler certaines technicités, avec plusieurs classes.* »

L'expérience immersive en conditions réelles a permis aux élèves de sortir de l'atelier qui leur sert de salle de classe » témoignent-ils.

Les ruches seront rapatriées prochainement dans leur nouvel écrin royal.



>> 26^{ème} ÉDITION DES TROPHÉES ALSACE EXPORT

Bongard remporte le trophée RSE/Développement durable à l'international



La 26^{ème} édition des Trophées Alsace Export organisée par la CCI Alsace Eurométropole et CCI International Grand-Est a eu lieu au Dôme de Mutzig le 12 juin dernier.

Les Trophées Alsace Export sont devenus un moment fort pour l'économie locale. Les trophées, remis par le président de la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) **Jean-Luc Heimburger** et la présidente de l'Eurométropole **Pia IMBS**, récompensent les **entreprises locales qui rencontrent un grand succès à l'exportation**. Cette année encore, l'économie alsacienne se porte bien. En 2023, pour la première fois, on compte plus de **100 000 entreprises en Alsace**.

La CCI célèbre lors de la soirée le courage et l'audace des entrepreneurs alsaciens qui osent franchir les frontières nationales. Les Trophées Alsace Export ont ainsi récompensé les entreprises dont les stratégies et les résultats à l'exportation sont remarquables et exemplaires.

On compte **7 Trophées** pour récompenser le succès des entreprises alsaciennes à l'international :

- Trophée « Développement export exemplaire »
- Trophée « Croissance mondiale »
- Trophée « RSE/Développement durable à l'international »
- Trophée « Export Transfrontalier »
- Trophée « Coup de cœur du public »
- Prix du « Rayonnement international »

Parmi ces 7 lauréats, nous avons la fierté de compter une entreprise de Holtzheim. **Bongard a remporté le trophée RSE/Développement durable à l'international, trophée remis par l'Eurométropole de Strasbourg et le Groupe PAS.**

Depuis sa création par Oscar Bongard en 1922 à Holtzheim, Bongard, fabrique des équipements pour la boulangerie-pâtisserie et a fait le choix de l'export. Le premier four à gueulard, nommé « Mars », fut exporté dès les années 1940 vers l'Allemagne, la Suisse et l'Espagne. Aujourd'hui, près de la moitié du chiffre d'affaires de la société est réalisé à l'international. Ses équipements sont vendus dans 140 pays.

L'entreprise est engagée dans une démarche de responsabilité sociale et environnementale, qui repose sur la réduction de son empreinte écologique, l'écoconception, la revalorisation des matériaux, un engagement de durabilité de ses équipements avec la disponibilité des pièces de rechange sur 15 ans.

Félicitations encore à eux !

>> FERMETURE DÉFINITIVE DU restaurant Resto'Prise et nouveaux projets



Les époux Tausig ont décidé de vendre leur établissement, le restaurant Resto'Prise, après 17 ans de présence dans la zone d'activités Joffre (ban communal de Wolfisheim).

Nous les remercions sincèrement pour leur engagement.

C'est l'établissement Leclerc de Geispolsheim qui compte reprendre l'équipement pour y installer la préparation de ses plats alimentaires.



RÉOUVERTURE du Don Camillo

Buffet italien à volonté

du lundi au vendredi **MIDI** / vendredi et samedi **SOIR**

Du mardi au jeudi soir **HAPPY HOUR 18h-20h**

Service traiteur et vente à emporter

Pour plus de renseignement, nous contacter au :

03 88 26 21 94



Ces deux lignes évoquent à elles seules une partie de l'histoire de notre région et de sa langue.

La gazette vous propose une **NOUVELLE RUBRIQUE** consacrée au **PATRIMOINE ET À L'HISTOIRE DE NOTRE VILLAGE** dans la perspective de la grande Histoire par le biais de nos **PLAQUES DE RUE**.

Elles évoquent des personnages, des lieux, des événements qui s'inscrivent dans l'histoire passée et contemporaine de notre région.

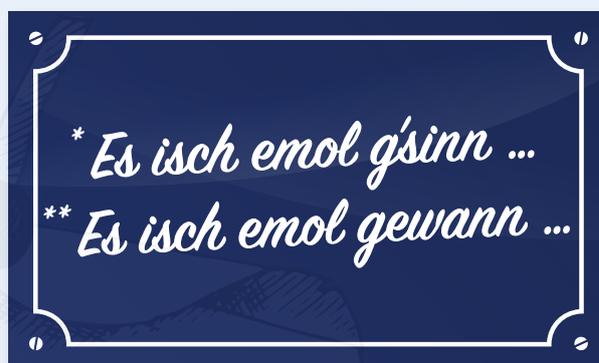
Dans le numéro 52 de mai 2022, on pouvait lire que l'existence de Holtzheim était attestée par deux documents datant de 780. Cependant, rien n'interdit de supposer que ses origines soient plus anciennes encore, voire gallo-romaines.

Avant d'en revenir à 780 et à Holtzheim, petit retour en arrière.

Avant nous, il y a bien longtemps (entre 1500 et 500 ans avant Jésus-Christ), notre région était peuplée par les Ligures venus par le Piémont et la Vallée du Rhône.

Éleveurs et agriculteurs, ils étaient installés le long des cours d'eau, avant tout l'Ill.

À partir des V^{ème} et IV^{ème} siècles avant Jésus-Christ, ils furent remplacés par les Celtes, nouveaux arrivants depuis les pays du Danube. Les Celtes s'installèrent sur toute la Gaule, l'Espagne, les Îles Britanniques et une partie de l'Italie. Installés principalement dans les plaines fertiles mais aussi jusqu'au Rhin comme à Strasbourg, ils pratiquaient l'agriculture, l'élevage et le commerce, créant de nombreux chemins appelés parfois encore aujourd'hui chemins celtiques.



Les noms de l'Ill, des Vosges, du Donon et des localités : Argentorate (Strasbourg), Brocomagus (Brumath), Hellelum (Ehl près de Benfeld), Cambete (Kembs) sont des survivances de la langue celtique.

Prêtres et druides enseignaient une religion pratiquée sur les hauteurs, sous des chênes et dans des bois sacrés, vénérant les divinités des forêts, des montagnes, des cours d'eau, des forces de la nature. Les légendes encore vivantes aujourd'hui de dames blanches et de fées auprès de rochers, de sources et de cours d'eau se rattachent aux prêtresses vénérées pour leurs connaissances des secrets de la nature et de l'avenir.

À partir du III^{ème} siècle avant Jésus-Christ, les Celtes furent l'objet d'attaques de nouvelles peuplades... à suivre !

Bibliographie :

- Jean KLINGER : HOLTZHEIM
- Lucien SITTLER : L'Alsace Terre d'Histoire
- Pierre KLEIN : Histoire linguistique de l'Alsace
- Pierre KRETZ : La langue perdue des alsaciens

* " Il était une fois ..." en dialecte alémanique

** " Il était une fois ..." en dialecte francique

>> SPORT DE BIEN-ÊTRE : Bouger est essentiel pour votre bien-être et votre santé !

Quel que soit votre âge, votre sexe ou votre condition physique, venez nous rejoindre pour vous adonner à une activité gymnique régulière, douce et d'entretien.

Les exercices proposés visent à améliorer la souplesse et la mobilité articulaire, le renforcement musculaire, la posture et l'équilibre et à procurer détente et relaxation.

En pratiquant une **activité physique régulière**, vous profiterez de **nombreux bienfaits**.

Les cours hebdomadaires sont dispensés à l'**école maternelle de HOLTZHEIM**, entrée par la rue Alfred Kastler.

Cours en position assise (pour personnes à mobilité réduite) :
Mercredi de 16h30 à 17h30

Cours classiques :

Lundi de 19h30 à 20h30

Mercredi de 17h30 à 18h30 et de 18h45 à 19h45.

Animateur de loisir sportif diplômé et formé à la méthode De Gasquet : **Jean-Marie BILLMANN**

Email : bjmarie@free.fr ou tél. 06 30 14 35 90

Les cours reprendront
les lundi et mercredi 4 et 6 septembre 2023.

Un cours « découverte » gratuit sera dispensé
les 4, 11 et 18 septembre 2023 de 18h30 à 19h15.



>> SPORT ENERGIE HOLTZHEIM Marche Populaire du 8 octobre 2023

L'Association « SEH » a le plaisir de vous convier à sa **26^{ème} MARCHÉ POPULAIRE** qui aura lieu le **dimanche 8 octobre 2023**. Cette marche est organisée sous l'égide de la Fédération Française des Sports Populaires « FFSP ». Tout un chacun peut y participer en découvrant les environs de HOLTZHEIM et **en marchant 5, 10 ou 20 km en individuel ou en groupe**.

Il suffit de se présenter **entre 7h et 14h** à la **Salle de la Bruche** pour y retirer sa carte de participation. C'est là que l'itinéraire vous sera communiqué.

Tous les marcheurs, sympathisants ou habitants de Holtzheim, sont invités à se retrouver à **partir de 11h30 pour la partie conviviale**. Au menu : jambon à l'os ou salade mixte.

Toutes les informations concernant le calendrier de l'ensemble des marches ou la Fédération Française des Sports



Populaires se trouvent sur le site : www.ffsp.fr

Pour les questions relatives à cette marche, vous pouvez contacter son président, Jean-Marie BILLMANN :

Email : bjmarie@free.fr
ou tél : 06 30 14 35 90

Samedi 23 Septembre 2023

Organisé par le Comité des fêtes,
à l'auditorium de l'Espace Marceau

CONCERT DE PASCAL VIGNÉ ET SON GROUPE Guitare Rock

Pascal Vigné est guitariste instrumentiste. Il a plusieurs albums instrumentaux qui lui ont apporté une reconnaissance internationale.

Son jeu de guitare, largement reconnu et apprécié, est tout en nuances. Des mélodies profondes et sensibles, des grooves accrocheurs, une musicalité et une maîtrise instrumentale exceptionnelles sont les caractéristiques qui ressortent de ses albums.

Fin 2022, PASCAL VIGNÉ sort son 5e album intitulé "FUNKY CYBORG". La production exceptionnelle de cet album a pu être atteinte grâce à la collaboration avec le coproducteur et ingénieur du son de JOE SATRIANI, JOHN CUNIBERTI.

La musique de ce nouvel album est 90% instrumentale et comprend de nombreux styles de guitare. Sa personnalité est immédiatement identifiable et axée sur la mélodie et l'émotion.

Pour en faire la promotion, le guitariste français tourne en France et à l'étranger depuis 2023 et nous fait l'honneur de passer par l'Espace Marceau.

Pascal VIGNÉ (guitare), Jean Christophe BAUER (basse) et « PIWEE » Pierre Emmanuel DESFRAY (batterie)



Ouverture des portes à 20h. Début du concert à 20h30. Participation libre avec chapeau à la sortie.
Réservation par mail : resa-marceau@holtzheim.fr

Vendredi 3 Novembre 2023

Organisé par l'association LAMBDA PRODUCTIONS,
à l'auditorium de l'Espace Marceau

Concerts des groupes : No Man's Land et Yannick & les Frères La côte



Depuis 1981, **No Man's Land** parcourt les routes de France, pour livrer sa musique aux accents rock, blues ou reggae en français.

Les textes sont décalés, provocateurs, sarcastiques, voire volontairement étranges, toujours élégants, jamais très loin du second degré.

Quant à la musique, le public peine bien souvent à tenir en place tant le rythme vous donne des fourmis dans les jambes !

Quelques reprises complètent le répertoire, dans des styles inattendus, mais aux arrangements très personnels.

No Man's Land balance son rock énergique, sans fard dans un style unique, hors du temps et a toujours su séduire le public.

Jean-Claude SEYLLER (guitare et chant), Daniel FRANCK (guitare basse et chœurs) et Yannick BERNARD (batterie et chœurs).

Yannick & les Frères la Côte vous emmènent à la rencontre de ces fameux pirates, et autres corsaires, qui sévissaient dans les Caraïbes à l'âge d'or de la Piraterie (1680 à 1740).

Des personnages hauts en couleurs et des histoires parfaitement authentiques sont racontés à travers des titres chantés en français, sur une musique aux limites du hard rock avec des mélodies aux consonances celtiques. Oubliez les clichés sur la Piraterie et le folklore celtique. Yannick et les Frères la Côte vous en livrent un nouveau récit.

Yannick Bernard (guitare et chant), Roger Wachenheim (claviers et chœurs), Bernard Busser (basse et chœurs) et Laurent Reinhold (batterie).

Ouverture des portes à 20h. Début du concert à 20h30.

Participation libre avec chapeau à la sortie.

Réservation par mail : daniel@nomansland.fr ou 06 08 58 80 62



La médiation numérique



Un bilan très positif des ateliers qui se sont tenus à la médiathèque dans le cadre du contrat global territorial, un groupe fort sympathique et des cours très appréciés.

Projet avec le FAM (Foyer d'Accueil Médicalisé de Holtzheim)

Une session de 4 ateliers de réflexion et d'écriture est proposée aux résidents du foyer d'accueil médicalisé. Accompagnés de leurs éducateurs, une petite dizaine de résidents sont accueillis et nous parlent de leurs coups de cœur, musique, films, livres, les émotions que cela suscite, les images qui émergent, le

Rencontre à la maison de retraite « Les trois fleurs »



Le 11 juillet, l'équipe de la médiathèque a été accueillie dans les locaux de l'Ephad pour un après-midi joyeux ponctué de chansons, avec Emilie et ses talents de musicienne et la lecture de « *Je suis une méchante femme* », un livre de Pierre KRETZ interprété en alsacien par Aline et Catherine.

Le 29 août, c'était aux résidents de la maison de retraite de venir chez nous pour des lectures et des contes sur l'Alsace et la Bretagne accompagnés par Emilie à la guitare et au violon. Un très beau moment partagé !

Prochain rendez-vous, mardi 10 octobre à 15h à la maison de retraite pour la présentation du nouveau roman d'Alexia STUMPF « *Ici & là* » un roman subtil, très bien écrit et plein d'humour qui porte un regard juste et émouvant sur la vie des résidents d'une maison de retraite.



Alexia STUMPF, auteure habitant Holtzheim, Docteure en Sciences de l'Education travaille actuellement en tant que Responsable de la Formation secondaire à la Haute École Pédagogique Berne-Jura-Neuchâtel, « Ici & là » est son deuxième roman. À noter, une séance de dédicaces de l'auteure aura lieu le vendredi 6 octobre à 15h à la médiathèque.

ANIMATIONS CULTURELLES DE LA Médiathèque

Retrouvez toutes les infos actualisées sur notre portail :
mediatheque-holtzheim.fr

Septembre 2023

MERCREDI

6 SEPTEMBRE à 10h

BÉBÉS LECTEURS



Contes et histoires pour nos bébés lecteurs.

Pour les enfants de 0 à 3 ans. Places limitées et sur inscription.

VENDREDI

8 SEPTEMBRE à 17h

VERNISSAGE

Vernissage et présentation des créations réalisées lors des ateliers « *Le coup de crayon* » de cette année, dans la salle d'animation de la médiathèque.

L'atelier « *Le coup de crayon* » animé par Christian RICHERT

repré le mardi 12 Septembre 2023 à 18h00 : il reste deux places.

ANIMATIONS CULTURELLES DE LA Médiathèque

Retrouvez toutes les infos actualisées sur notre portail :
mediatheque-holtzheim.fr

Septembre 2023

MERCREDI

13 SEPTEMBRE à 15h ATELIER BRICOLAGE

sur la rentrée, à partir de 5 ans.
Places limitées et sur inscription.



MARDI

19 SEPTEMBRE à 20h CINÉ-DÉBAT



proposé par le Relais Petite Enfance (RPE) « Dans l'intimité du lien » documentaire réalisé par Anne JOCHUM; Durée : 60 min suivi d'un débat animé par Rachel DIETRICH, coach en relations familiales et intimes - **Public adulte** sur inscription.

MERCREDI

20 SEPTEMBRE à 15h ATELIER MONTESSORI

Le Relais Petite Enfance d'Holtzheim et la médiathèque vous proposent un atelier Montessori Parent/Enfants animé par Laetitia KLEINWAECHTER, éducatrice spécialisée de l'association Perles en Eveil.

Au programme ce mois-ci : **La rentrée.**

Tout public parent-enfants - Sur inscription.

MARDI

26 SEPTEMBRE à 20h CONFÉRENCE

présentée par Joëlle WEBER, neuropsychologue, « **Les effets du numérique sur le développement de l'enfant et sa santé** » - **Public adulte** sur inscription.

Les écrans sont... partout ! Quel est l'impact sur le développement de l'enfant de cette omniprésence ? Comment l'enfant grandit-il dans un monde hyper connecté où tout le monde utilise les écrans parfois comme une interface avec le monde et la société ? Et nos ados alors ? Comment les protéger face aux risques liés à l'usage des écrans et des réseaux sociaux notamment ? Nous vous proposons de venir échanger autour de ces grandes questions qui nous permettront également de pouvoir faire la différence entre un usage abusif et une addiction.

MERCREDI

27 SEPTEMBRE à 15h CINÉ-FAMILLE



Séance ciné-famille dans l'auditorium. À partir de 7 ans, en présence d'un parent, sur inscription.

Octobre 2023



L'équipe de la médiathèque s'engage pour OCTOBRE ROSE et renouvelle l'opération « **COUSSINS CŒUR** » atelier animé par Christiane BROGER en partenariat avec l'ICANS, l'équipe participera également à LA STRASBOURGEOISE.

3 au 14 OCTOBRE EXPOSITION

« **La culture au cœur** » dans le cadre des **Semaines d'information sur la santé mentale** en partenariat avec le **FAM** (Foyer d'Accueil Médicalisé).

Vernissage le mardi 10 octobre à 17h30.

MERCREDI

4 OCTOBRE à 15h ATELIER BRICOLAGE

à partir de 5 ans.
Places limitées et sur inscription.



VENDREDI

6 OCTOBRE à 15h CAFÉ AUX LIVRES



Dans le cadre de notre café aux livres, nous accueillons **Alexia STUMPF** pour son nouveau roman « **Ici & là** ». Cette présentation sera suivie d'une séance de dédicaces.

MARDI

10 OCTOBRE à 15h LECTURE

Présentation et lecture d'extraits du deuxième roman de **Alexia STUMPF** « **Ici & là** » à la maison de retraite, lecteurs, familles et amis des résidents sont les bienvenus.

MERCREDI

11 OCTOBRE à 15h ATELIER MONTESSORI

Le Relais Petite Enfance d'Holtzheim et la médiathèque vous proposent un atelier Montessori Parent/Enfants animé par Laetitia KLEINWAECHTER, éducatrice spécialisée de l'association Perles en Eveil.

Au programme ce mois-ci : **Le handicap.**

Tout public parent-enfant(s) de 5-6 ans - Sur inscription.

MARDI

17 OCTOBRE à 15h à 17h MÉDIATION NUMÉRIQUE

Les bibliothécaires seront présentes pour vous aider sur votre ordinateur ou celui de la médiathèque dans vos diverses démarches en ligne.

Public adulte sur inscription.

MARDI

17 OCTOBRE à 18h SOPHROLOGIE

Atelier sophrologie proposé par le **Docteur Catherine BEAU**. **Public adulte**, sur inscription uniquement.

Participation financière (12€ la séance ou 60€ par trimestre).

MERCREDI

18 OCTOBRE à 10h BÉBÉS LECTEURS



Contes et histoires pour nos bébés lecteurs.

Pour les enfants de 0 à 3 ans. Places limitées et sur inscription.

VENDREDI

20 OCTOBRE à 9h CAFÉ DES PARENTS



le Relais Petite Enfance, en partenariat avec la médiathèque, vous propose un "Café des parents" animé par Rachel DIETRICH, coach en relations familiales et intimes. Le principe est simple : partager un moment de convivialité et d'échanges autour des questions d'éducation qui vous tiennent à cœur (le sommeil de mon enfant, la gestion des émotions, le cadre et les limites, les écrans, la confiance en soi, ...).

La présence des bébés est possible. Un aménagement de l'espace leur sera proposé le temps de la rencontre. Sur inscription uniquement.

MERCREDI

25 OCTOBRE à 15h CINÉ-FAMILLE



Séance ciné-famille dans l'auditorium.

À partir de 8 ans, en présence d'un parent, sur inscription.

À LA GRAVIÈRE DU FORT
JE COURS, JE MARCHÉ, JE NAGE

FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉTUDES ET DE SPORTS SOUS-MARINS

SAMEDI
30 SEPT
2023
14H

LA GRAVIÈRE EN ROSE

ENSEMBLE, PLUS FORT.

Septembre 2023

SAMEDI
9 SEPTEMBRE
PÊCHE SEMI-NOCTURNE GROSSES TRUITES

Organisé par l'AAPPMA
 Etang de pêche

SAMEDI
9 SEPTEMBRE
BASKET NATIONALE 2

Holtzheim-Metz
 Organisé par VOGESIA
 Salle des sports

SAMEDI
23 SEPTEMBRE
BASKET NATIONALE 2

Holtzheim-Alfortville
 Organisé par VOGESIA
 Salle des sports

SAMEDI
30 SEPTEMBRE
LA GRAVIÈRE EN ROSE

Organisé par la FFESSM
 et la Commune - Gravière du Fort

Octobre 2023

SAMEDI
7 OCTOBRE
BASKET NATIONALE 2

Holtzheim-Maubeuge
 Organisé par VOGESIA - Salle des sports

DIMANCHE
8 OCTOBRE
MARCHE POPULAIRE

Organisé par SEH - Salle de la Bruche

DIMANCHE
15 OCTOBRE
PÊCHE GROSSES TRUITES

Organisé par l'AAPPMA - Etang de pêche

MERCREDI
25 OCTOBRE
CÉRÉMONIE REMISE DES PRIX WILLSTÄTT

Organisé par la Commune - Foyer St Laurent

SAMEDI
28 OCTOBRE
BASKET NATIONALE 2

Holtzheim-Eveil Recy Saint Martin
 Organisé par VOGESIA - Salle des sports

MARDI
31 OCTOBRE
HALLOWEEN

Organisé par la Commune - Foyer St Laurent

HOLTZI JEUNES
OCTOBRE 2023

Mercredi 25 octobre
 Sculpter une citrouille
 De 14h à 17h
 rendez-vous salle de la bruche
 pour les enfants à partir de 8 ans
 Places limitées

CINE HALLOWEEN
 31 OCTOBRE de 15h à 16h30
 Projection d'un dessin animé
 'un monstre à Paris'
 Suivi par un goûter au Foyer St Laurent
BAL DES SORCIERS(ÈRES) ET SOIREE CHAIR DE POULE

Ne pas jeter sur la voie publique

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES A VENIR ...

L'AMICALE des aînés

CAFÉ/JEUX • KAFÉ KRENSEL • JEUX DE SOCIÉTÉ, CARTES, etc...

Salle des associations (Salle de la Bruche) :

Les Jeudis 14 septembre, 28 septembre,
 12 octobre et 26 octobre de 14h30 à 17h30.

Nous proposons de véhiculer les personnes qui désirent venir aux activités de l'Amicale des Aînés (jeux).
 À préciser au moment de l'inscription auprès de Fabienne Uhlmann au 06 17 94 32 14.